



CHARTRE D'ENGAGEMENT

Dispositif « Demandez Angela - Ask Angela »

La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme et ses partenaires (CIDFF) lancent le plan de lutte contre les violences faites aux femmes et le harcèlement de rue : "Où est Angela ?". Ce nouveau dispositif s'appuie sur un réseau de commerçants volontaires qui manifestent leur engagement en apposant sur leur vitrine un sticker dédié à l'opération.

Le dispositif « **Demandez Angela – Ask Angela** »¹ vise à créer **un réseau sûr et solidaire de lieux (bars, hôtels, commerces, Etablissements Publics)** ayant la capacité d'assister et de soutenir des personnes qui se trouvent en situation d'harcèlement. En étant partenaire de ce dispositif, l'établissement s'engage à respecter les 3 principes suivants : principe d'assistance, principe d'information et principe de communication.

- ▀ **Porter assistance et soutenir** toutes personnes² faisant appel au dispositif :
 - En priorité par rapport à ses clientes et clients ;
 - En gardant la personne en sécurité aussi longtemps que nécessaire ;
 - De manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire, et en ne questionnant pas la situation dans laquelle la personne se trouve ;
 - En fournissant un soutien matériel adéquat (prise électrique pour charger un appareil électronique, téléphone, chaise, verre d'eau...).
- ▀ **Informier et impliquer l'ensemble de ses employées et employés** dans la mise en œuvre du dispositif, et ce de manière régulière, pour assurer le respect de ses principes et garantir la qualité de l'assistance.
- ▀ **Communiquer sa participation au dispositif**, de manière visible et durable, au grand public, à ses clientes et clients via les supports de communication du dispositif.

De manière générale, être partenaire du dispositif « **Demandez Angela – Ask Angela** » suppose de ne pas tolérer au sein de son enseigne, sous quelques formes que ce soit, des comportements de harcèlement ou de violence. Le dispositif est fondé sur des principes de bienveillance, d'inclusion et de solidarité.

Etablissement Partenaire

Le Président

Pascal DEMARTHE

¹ Mis en place par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, soutenu par HeForShe, le mouvement mondial de solidarité d'ONU Femmes pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

² Indépendamment de son sexe, orientation sexuelle, identité de genre, origine sociale, origine géographique, handicap, convictions religieuses, apparence physique et âge.

INFORMATION RGPD

Fonctions :

Type d'établissement :

Adresse :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Horaires d'ouverture :

horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
matin							
am							
soir							

Accord pour être référencé dans le respect du RGPD

Et participer au dispositif ANGELA

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le CISPFF pour créer une cartographie des partenaires du dispositif ANGELA.

La base légale du traitement est à des fins non commerciales et dans un but d'intérêt général. Les données personnelles sont conservées pendant toute la durée du dispositif mais ne seront pas diffusées publiquement (nom et prénom). Elles seront communiquées aux forces de l'ordre à toutes fins utiles.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le coordonnateur du CISPFF au [0970201630](tel:0970201630) ou par courrier CABS place de la gare 80100 Abbeville

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.